



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

Province de Québec
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES, TENUE DANS LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS, L'HÔTEL DE VILLE, 33, RUE DE L'ÉGLISE, LE 14 DÉCEMBRE 2015, À 19H00, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME PARISE CORMIER, MAIRESSE.

Sont présents : Mesdames Louise Thouin et Parise Cormier et messieurs Léopold Michel, Mark Cardwell, Réjean Morency, Robert Paquet et Robert Pilote.

Invité : Monsieur François Drouin, directeur général.

Secrétaire d'assemblée : Monsieur Martin Leith, secrétaire-trésorier.

Réflexion Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente.

Rés. #15-330 Il est proposé par monsieur Mark Cardwell et unanimement résolu ;

Avis de convocation Que les conseillers municipaux acceptent l'avis de convocation, tel que rédigé.

Rés. #15-331 Il est proposé par monsieur Robert Paquet appuyé par monsieur Mark Cardwell et majoritairement résolu ;

Adoption Règl. #15-686 Que le Conseil municipal adopte le règlement #15-686 modifiant le règlement #98-386 (modifié par le règlement #03-451) décrétant la fermeture l'hiver de la route du rang St-Édouard. Ce règlement fait partie intégrante des présentes comme s'il y était retranscrit au long.

Pour: madame Louise Thouin et messieurs Léopold Michel, Mark Cardwell, Robert Paquet Paquet et Réjean Morency.

Contre: monsieur Robert Pilote.

Rés. #15-332 Attendu que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le Conseil municipal doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence :

Il est proposé par madame Louise Thouin et unanimement résolu ;

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour 2016 :

- | | |
|---------------|---------------|
| - 11 janvier | - 4 juillet |
| - 1er février | - 1er août |
| - 7 mars | - 6 septembre |
| - 4 avril | - 3 octobre |
| - 2 mai | - 7 novembre |
| - 6 juin | - 5 décembre |

Période de questions La période de questions débute à 19h05 et se termine à 19h07.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Ferréol-les-Neiges**

Fin de la
séance

Levée de la séance à 19 heures 07.



Parise Cormier, maire



Martin Leith, secrétaire-trésorier